



Réalisation d'une prestation d'analyses comparatives entre référentiels métiers français et allemands dans le cadre du projet Interreg « Tremplin sur le Rhin »

Octobre 2019 – décembre 2021



Fonds européen de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Contexte

La Maison de l'emploi de Strasbourg est porteuse du projet Interreg « Tremplin sur le Rhin », dont l'objectif est le développement de qualifications pour une mobilité professionnelle transfrontalière sur le territoire Strasbourg-Ortenau. Ce projet est mené en partenariat avec l'Agentur für Arbeit Offenburg, Pôle Emploi, la Région Grand Est, la CCI Alsace Eurométropole, la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg, la Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, IHK Südlicher Oberrhein, Handwerkskammer Freiburg ainsi que l'Eurométropole de Strasbourg. Sa période de réalisation est prévue du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Il s'agit du deuxième projet Interreg porté par la Maison de l'Emploi de Strasbourg qui capitalise sur les résultats encourageants du projet Interreg « emploi360 » réalisé de janvier 2016 à décembre 2018. Ce premier projet nous a permis d'élargir la communication sur l'emploi transfrontalier notamment auprès des jeunes et dans les quartiers prioritaires de l'Eurométropole de Strasbourg et de créer un réseau d'acteurs professionnels de proximité qui accompagne les intéressés vers le Service de Placement Transfrontalier à Kehl.

« Tremplin sur le Rhin » est un projet plus ciblé qui vise le développement d'une méthode de qualification transfrontalière innovante sur une dizaine de métiers.

Le projet « Tremplin sur le Rhin » a plusieurs objectifs déclinés en actions concrètes :

- Identification de métiers en tension en Ortenau et des besoins du territoire transfrontalier
- Analyses comparatives entre les référentiels des métiers français et allemands
- Ingénierie de formation transfrontalière résultant des analyses comparatives pour la mise en place de parcours de formations sur mesure. Ils permettront aux candidats avec une certification professionnelle française d'obtenir une reconnaissance d'équivalence pour un métier comparable en Allemagne
- Public cible : candidats avec une première qualification ou des expériences dans un des métiers retenus
- Implication d'entreprises qui recrutent en Ortenau dans les métiers ciblés

Objectifs

Afin de permettre aux candidats d'obtenir une reconnaissance du diplôme allemand de référence, nous souhaitons partir de leurs diplômes professionnels français déjà obtenus (Bac Pro, Titre professionnel, BP, BEP ou CAP) pour leur proposer un parcours de formation sur mesure qui mène à l'obtention de l'ensemble des compétences nécessaires à la reconnaissance de l'équivalence du diplôme allemand.

Ainsi, nous avons besoin de connaître l'écart, en termes de contenus pédagogiques et de durée de stage ou d'immersion, entre les formations professionnelles françaises et allemandes pour pouvoir développer un programme de formation qui permette de combler cet écart.

Le prestataire comparera les référentiels métiers concernés (les documents pertinents à comparer seront définis dans un groupe de travail avec le prestataire et les partenaires du projet concernés) et rendra lisibles les différences entre les référentiels allemands et français.

Il s'agira également d'être attentif à **la date de validité des qualifications** (certifications, diplômes, titres professionnels...) qui seront étudiées tout au long de la démarche en sorte que les parcours de formation développés correspondent aux programmes pédagogiques les plus récents.

Ils en résulteront des recommandations de programme pédagogique et de durée pour les formations à construire.

Ces recommandations seront validées notamment par les chambres consulaires allemandes afin de construire des parcours de formation qui mèneront à une reconnaissance d'équivalence en Allemagne.

Nous attirons l'attention du prestataire quant au fait que le livrable demandé ne concernera que la présentation des différences des référentiels allemands et français ainsi que les recommandations pédagogiques et non pas la mise en place de modules de formation.

Les comparaisons seront à faire au fur et à mesure que les partenaires choisiront les métiers à étudier.

Au total, il s'agira d'une dizaine de comparaisons de référentiels à réaliser jusqu'à la fin du projet en décembre 2021.

Les métiers retenus concerneront les secteurs de l'artisanat et de l'industrie.

Exemple

Un travail de comparaison entre le référentiel métier magasinier, le référentiel ECVET « Kompetenzmatrix Fachpraktiker für Lagerlogistik » et le formulaire VALIKOM « Fachlagerist /Fachkraft für Lagerlogistik » a déjà été effectué.

Ces documents sont issus du travail effectué dans le cadre du **Projet Interreg VA « Participation 4.0, Travail inclusif sans frontière » porté par ASW+W gemeinnützige GmbH Offenburg, la Régie des écrivains de Schiltigheim et Solivers de Molsheim.**

Pour les différents métiers retenus existeront différents référentiels de type BQFG, Valikom, ECVET... Nous allons partir de documents existants pour faire les comparaisons.

Le métier de peintre, sera le premier métier à examiner par le prestataire.

Seront à comparer :

- Les référentiels français : CAP peintre, bac pro aménagement et finition
- Le référentiel allemand: Maler/in Lackierer/in BQFG

A toutes fins utiles pourront également être utilisés les documents Europass qui proposent des traductions pour le vocabulaire technique, le référentiel VALIKOM et d'autres documents existants.

N'hésitez pas à contacter la Maison de l'Emploi afin d'obtenir ces documents.

Pour le prestataire il s'agira donc de connaître le jargon technique relatif aux métiers en français et en allemand pour pouvoir saisir l'écart réel entre les contenus de formation français et allemands.

Le cas échéant le prestataire pourra contacter des experts français ou allemands dans les métiers concernés afin de faire une comparaison théorique qui soit la plus proche possible de la réalité.

PROFIL ATTENDU DU PRESTATAIRE

- Assise dans le domaine de la formation professionnelle
- Parfaite maîtrise technique des métiers issus de l'industrie et de l'artisanat,

- Expériences préalables autour de projets transfrontaliers dans la formation, permettant d'être force de proposition dans le déroulement de ce projet innovant,
- Références reconnues auprès de clients locaux,
- Politique tarifaire stable et transparente,
- Maîtrise de la langue allemande,
- Capacité de dialogue et de communication avec la Maison de l'emploi et ses partenaires dans le cadre de l'ingénierie de formation,
- Participation aux réunions de travail sur le territoire Strasbourg-Ortenau,
- Capacité d'assistance et de conseil auprès de la Maison de l'emploi et ses partenaires

DUREE

Le projet Interreg « Tremplin sur le Rhin – Eine Brücke für mich » sera réalisé du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. La prestation de comparaison de référentiels métiers français et allemands s'étendra sur l'ensemble de la durée du projet.

PROPOSITION TARIFAIRE

La mission sera financée par la Maison de l'Emploi qui bénéficie d'un co-financement de 50% via le programme Interreg V Rhin Supérieur du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), dans le cadre du projet « Tremplin sur le Rhin – Eine Brücke für mich »

Les propositions soumises devront être chiffrées de manière très précise soit sur la base d'un coût soit horaire soit forfaitaire pour chaque comparaison effectuée. Dans tous les cas il faudra détailler les différentes étapes et les tarifs correspondants.

LIEU

Le périmètre d'action du projet est le territoire Strasbourg-Ortenau

LA CHARTE RSE DE LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi de Strasbourg s'est engagée depuis 2016 dans une démarche RSE. Labélisée RSE ISO 26 000 depuis le 13 décembre 2016 nous avons formalisé nos engagements dans une charte RSE que vous trouverez ci-joint. Nous sommes engagés au niveau écologique, économique et social.

Nous nous engageons à respecter ces principes envers nos prestataires et leur demandons de les respecter également. Comme indiqué ci-dessous, ce facteur rentre de manière officielle dans les critères d'évaluation de la proposition.

CRITERES D'EVALUATION DE LA PROPOSITION

Respect des critères de la charte RSE de la Maison de l'Emploi (2 points)

Connaissance et expérience dans le système de formation professionnelle allemand et maîtrise de la langue allemande (7 points)

Réseau de formateurs français et allemands dans les métiers concernés (3 points)

Maîtrise technique (2 points)

Flexibilité et réactivité (2 points)

Politique tarifaire (2 points)

Références (2 points)

Afin d'assurer la maîtrise technique, la flexibilité et d'anticiper la multitude de métiers dans l'artisanat et l'industrie qui pourront être choisis, nous allons retenir 2 opérateurs pour cette action. Nous vous conseillons de répondre conjointement à cet appel d'offre afin que nous puissions choisir deux opérateurs complémentaires qui souhaitent travailler ensemble.

FAQ

La Maison de l'Emploi se tient à votre disposition pour répondre à vos questions suite à l'envoi du cahier de charges et avant votre proposition de prestation. Les questions et réponses seront partagés avec l'ensemble des structures concernées afin d'assurer un même niveau d'information pour tous les prestataires potentiels.

RETOUR DES PROPOSITIONS

Pour information avant l'attribution du marché, un comité de sélection (composé de représentants des structures partenaires du projet Tremplin sur le Rhin) sera organisé.

La Maison de l'Emploi se réserve le droit de négociation en émettant des demandes d'ajustement entre la date limite des réponses et le comité de sélection.

Vos propositions sont à adresser par mail, avant le **21 octobre 2019 à 12h**, à :

Nelly Keuerleber

Cheffe de projets transfrontaliers

Maison de l'emploi et de la Formation du Bassin de Strasbourg

4 rue de Mutzig

67000 STRASBOURG

nkeuerleber@maisonemploi-strasbourg.org